

Évolution des services

• Priorités stratégiques pour les 5 prochaines années :

- Offrir des soins de grande qualité qui répondent aux besoins des aînés en matière de santé mentale
- Examiner le modèle de service pour veiller à un fonctionnement optimal en fait de capacité et d'efficacité
- Améliorer l'accès en temps opportun aux services
- Renforcer les partenariats et faire des services des SCGPO une partie intégrante du système de soins intégrés
- Comblent les besoins du système en décelant les lacunes et en préconisant leurs corrections

Soutien du personnel

• Priorité stratégiques pour les 5 prochaines années :

- Optimiser la santé et la sécurité du personnel de l'organisation – ce qui comprend la pratique, la conception et l'amélioration de stratégies qui nourrissent la résilience et le bien-être du personnel
- Veiller à la présence de mécanismes assurant un environnement de travail prévisible, notamment l'évaluation de rendement, la rémunération, la satisfaction et l'amélioration des processus
- Formaliser un processus de reconnaissance du personnel
- Faire preuve de davantage d'efficacité concernant les offres de formation continue pour répondre aux besoins du personnel en matière de formation et de développement professionnel
- Offrir des occasions de perfectionnement professionnel autonome
- Veiller à l'existence d'infrastructures facilitant le travail du personnel

Renforcement de la gouvernance

• Priorités stratégiques pour les 5 prochaines années :

- Donner à l'organisation une direction claire
- Se doter d'une infrastructure permettant au Conseil d'administration de faire preuve de leadership au sein de l'organisation
- S'assurer que les membres du Conseil d'administration connaissent bien l'organisation et sont en mesure de communiquer / promouvoir l'organisation de façon efficace
- Accroître le nombre de membres au sein du Conseil d'administration et viser à stabiliser ce nombre tout en s'assurant que leurs compétences répondent aux exigences de l'organisation
- Adopter des processus de reddition de comptes à l'intention du Conseil d'administration et les suivre